



Quiz Histoire : testez-vous !



Voulez-vous gagner un **appareil photo numérique** ?

Oui

Non



LES ARCHIVES

dna.fr

REVUE DE PRESSE

la liberté de l'est

► Bienvenue ► Information ► Loisirs ► Dossiers ► Petites annonces ► Pratique

Mercredi 3 janvier 2007

Archives

Il vous reste **6 unité(s) article(s) à consulter.**

Article paru dans l'Est Républicain en page Oxyg-ne

## Larguer les amarres sur le Net

Un nouveau site pour réviser en ligne les épreuves théoriques du permis bateau.

L'hiver est la saison idéale pour voguer sur le Net et se préparer à larguer les amarres aux premiers rayons de soleil. Mais avant de lever l'ancre et prendre le large, il faut décrocher le permis mer. Pour se plonger dans la partie théorique de l'examen, il existait déjà des sites internet de révision, pas toujours très aboutis, d'autres attachés à des bateaux-écoles. En voici un nouveau, qui vient débarquer. Plus complet, plus ludique aussi, annoncent ses concepteurs. « Il y a trois ans, quand j'ai passé mon permis mer, j'aurais aimé trouver davantage d'outils d'apprentissage », raconte Jean-Marc Loislil, à l'origine de [monpermisbateau.com](#), site qu'il a développé avec ses deux associés Bruno Cussot et Maider Loislil, réunis au sein de la société Arcouest Studio.

« Sur le marché, on trouvait aussi des CDROM, mais limités quant au nombre de sujets abordés et surtout figés, rendant impossible toute mise à jour. Avec le Net, nous échappons à cet écueil. »

Sage précaution, car une réforme en profondeur des modalités d'examen est en cours et doit prendre effet l'an prochain. « Nous sommes déjà prêts à faire instantanément toutes les modifications nécessaires », poursuit Jean-Marc Loislil.

Pas moins de 1.200 questions sont accessibles, balayant toute la somme de connaissances à ingurgiter pour satisfaire aux exigences des examinateurs dans le domaine de la signalisation, de la réglementation, de la navigation...

« Chacune des questions a fait l'objet d'une validation par des professionnels de la sécurité en mer », précise Bruno Cussot. Ce qui explique les trois ans de travail qui ont précédé le lancement du site.

En dehors d'une formule de démonstration, l'accès aux tests en ligne est payant. De 1,68 € par jour à 25 € pour six mois et l'option « Amiral », la plus complète de l'offre. Avec différents modes de révision, des séries thématiques, des examens d'entraînement, des examens blancs, aléatoires... Sur un tableau de bord personnel, on peut mesurer ses performances, suivre ses progrès au moyen de statistiques détaillées.

En marge, le site présente une foule d'informations sur la sécurité en mer, le respect de l'environnement maritime. Et des liens avec les bateaux-écoles, passage obligé pour se présenter à l'examen, « et parce que rien ne remplace le face-à-face pédagogique élève-moniteur », insiste un de ces professionnels installé dans le Toulinois. Bateaux-écoles à qui d'ailleurs le site réserve une offre spécialement destinée aux professionnels. « Qui peuvent inclure dans les prestations qu'ils proposent à leurs élèves, un accès au site en complément de leur formation. »

Testé durant six mois, le site a été officiellement dévoilé le week-end dernier à l'occasion du Salon nautique de Paris.

**Bruno SUSSET**

- Renseignements sur le site : [monpermisbateau.com](#)

Imprimer

© L'Est Républicain - 13.12.2006

▲ Haut de page ▲



Jean-Marc Loislil s'est inspiré de son expérience personnelle pour bâtir son site. Photo DR